

Analyse de la teneur en azote de l'eau d'irrigation

Si vous êtes irrigant et en zone vulnérable* :

- vous devez connaître la teneur en nitrates de l'eau d'irrigation que vous utilisez (et ce quelle que soit la ressource utilisée : rivière ou forage). Cette analyse peut être faite par un **laboratoire** ou par le recours à un **test colorimétrique** avec lecture au colorimètre. Cette analyse doit dater d'**au plus 4 ans**
- Le résultat de l'analyse doit être conservé avec le plan prévisionnel de fumure
- Les apports d'azote par l'eau d'irrigation doivent être pris en compte dans le calcul de la dose à apporter à la culture

*les irrigants situés dans les territoires classés zone vulnérable avant 2012 ou en 2015 sont concernés.

La Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher, en partenariat avec vos GDA et « Irrigants de Loir-et-Cher » vous proposent de réaliser des analyses dans les conditions suivantes :

Analyses réalisées avec le NITRACHEK (appareil de mesure de la méthode JUBIL)

- Vous apportez votre échantillon au point de rendez-vous ci-dessous
- Vous complétez la fiche de renseignement (vos coordonnées, origine de la ressource, date du prélèvement) : la fiche est téléchargeable [ICI](#) ou sur demande au 02 54 55 20 40
- Coût 14.88€ TTC ; à régler **impérativement par chèque** en déposant l'échantillon.
- Vous recevrez vos résultats par courrier ou fax sous 8 jours.

Prélevez votre échantillon (20 cl suffisent), conservez le dans un récipient propre au réfrigérateur en attendant de l'analyser (ne pas dépasser 8 jours de stockage).

Rendez-vous analyses d'eau :

Du 19 juin au 30 juin (adresses et contacts en bas de ce courrier)

- du lundi au vendredi de 9 H00 à 12 H00 et de 14 H00 à 16 H00 laboratoire de la Chambre d'Agriculture à **Blois**
 - du lundi au vendredi de 8 H30 à 10 H00 antenne légumes à **Tour en Sologne**
 - Lundi 19 juin et lundi 26 juin** de 8 H30 à 10 H00 antenne Beauce-Gâtine à **Oucques** (1)
 - Mardi 20 juin, Mercredi 21 juin**, de 8 H30 à 9 H30 antenne Perche à **Mondoubleau** (2)
- (1) *Autres dates sur rendez-vous tel 02 54 23 11 20 –*
(2) *Autres dates sur rendez-vous tel 02 54 73 65 66*

La Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher, les GDA de Loir-et-Cher, Les Irrigants de Loir-et-Cher, ont négocié des solutions simples et adaptées pour vous permettre de respecter les exigences réglementaires que vous devez appliquer.

NB si vous avez reçu ce courrier et que vous n'êtes pas irrigant, veuillez nous le signaler par téléphone (02 54 55 20 20) afin que nous puissions vous enlever de nos listes de destinataires.

Siège Social
CS 1808
11-13-15 rue Louis
Joseph Philippe
41018 BLOIS
Tél. : 02 54 55 20 00
Fax : 02 54 55 20 01
www.loir-et-cher.chambagri.fr

**Antenne
Beauce-Gâtine**
6 rue de la Bascule
41290 OUCQUES
Tél. : 02.54.23.11.20
Fax : 02.54.23.11.21

**Antenne
Perche**
38 place du Marché
41170 MONDOUBLEAU
Tél. : 02.54.73.65.66
Fax : 02.54.73.65.61

**Antenne
Légumes**
Le Riou
41250 TOUR-EN-SOLOGNE
Tél. : 02.54.46.50.02
Fax : 02.54.46.50.05

**Antenne
Viticole et
Oenologique**
4 rue Gutenberg - Z.A.
41140 NOYERS/CHER
Tél. : 02.54.75.12.56
Fax : 02.54.75.44.82

**Laboratoire
Départemental
Agronomique et
Oenologique**
Adresse du siège social
Tél. : 02.54.55.20.40
Fax : 02.54.55.20.41